



Signataires : Philippe Meyer, Yvan Zweifel, Jacques Béné, Joëlle Fiss, Darius Azarpey, Pierre Conne, Murat-Julian Alder, François Wolfisberg, Fabienne Monbaron, Thierry Oppikofer, Pierre Nicollier, Pascal Uehlinger, Jean-Pierre Pasquier, Celine van Till, Alexandre de Senarclens, Arber Jahija, Gabriela Sonderegger, Thierry Cerutti

Date de dépôt : 7 octobre 2026

Proposition de motion

Relancer des Fêtes de Genève ambitieuses, populaires et maîtrisées

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que les Fêtes de Genève constituaient un événement fédérateur pour le canton de Genève et ses habitants mais également pour le tourisme estival ;
- la disparition des Fêtes de Genève en 2018 en raison d'une mauvaise maîtrise des coûts et des difficultés de gouvernance ;
- l'expérience de « Genève Genève » en 2024 dans le cadre d'un partenariat entre la Ville, le canton et un organisateur privé, démontrant qu'un événement estival d'envergure pouvait encore mobiliser largement le public, avec plus de 200 000 visiteurs,

invite le Conseil d'Etat

- à étudier et proposer, en collaboration avec la Ville de Genève, Genève Tourisme & Congrès et les acteurs privés concernés, la relance d'un grand événement estival genevois inspiré des Fêtes de Genève, populaire, intergénérationnel, accessible et attractif tant pour la population genevoise que pour les visiteurs, dans le respect de la décision populaire du 4 mars

2018, notamment en matière de durée, et en garantissant le maintien d'un grand feu d'artifice gratuit sur la Rade ;

- à mettre en place un modèle de gouvernance et de financement professionnel, transparent et maîtrisé, fondé sur un partenariat public-privé, avec une répartition claire des responsabilités, des coûts et des risques, et combinant contributions publiques plafonnées, sponsoring, partenariats, concessions et recettes propres, sans imposer un autofinancement intégral ;
- à présenter au Grand Conseil, dans un délai de douze mois, un projet concret de relance, comprenant le concept, la programmation, la gouvernance, le modèle économique, les retombées attendues pour l'économie genevoise ainsi qu'un calendrier de mise en œuvre.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Les Fêtes de Genève ont longtemps constitué un rendez-vous majeur de la vie genevoise. Elles étaient à la fois un moment de convivialité pour la population et un événement contribuant au rayonnement touristique et économique de Genève.

Leur disparition, à partir de 2018, est intervenue après plusieurs éditions marquées notamment par une mauvaise maîtrise des coûts, des difficultés de gouvernance et un modèle de financement fragile.

Le contreprojet accepté en votation populaire le 4 mars 2018 fixait notamment une durée maximale de onze jours et rappelait que les Fêtes de Genève devaient s'adresser aussi bien aux habitants de Genève et de sa région qu'aux touristes. Ces principes restent pertinents : Genève a besoin d'un grand rendez-vous estival qui soit d'abord populaire et accessible à sa population, tout en renforçant son attractivité touristique.

Depuis 2018, différents formats ont permis de maintenir des animations ponctuelles autour de la Rade. Toutefois, Genève ne dispose plus d'un grand événement estival récurrent, clairement identifié et fédérateur, capable de réunir habitants, familles, jeunes, seniors, acteurs culturels et économiques ainsi que visiteurs.

L'enjeu est également économique. Les anciennes Fêtes de Genève avaient généré des retombées importantes pour le commerce, la restauration, l'hôtellerie et, plus largement, pour l'économie genevoise, estimées à près de 120 millions de francs.

L'expérience de « Genève Genève » en 2024, organisée durant cinq jours dans le cadre d'un partenariat entre la Ville, le canton et un organisateur privé, a démontré qu'un événement estival d'envergure pouvait encore mobiliser largement le public, avec plus de 200 000 visiteurs. Cette expérience constitue une base intéressante pour réfléchir à un nouveau modèle.

Il ne s'agit toutefois pas de reproduire les anciennes Fêtes de Genève à l'identique. Il convient de construire un événement plus court, plus populaire, mieux gouverné et financièrement maîtrisé, adapté aux exigences actuelles en matière de sécurité, de durabilité et d'utilisation de l'espace public.

Ce nouveau modèle devrait reposer sur un partenariat public-privé, associant notamment la Ville de Genève, le canton, Genève Tourisme & Congrès et un organisateur professionnel. Les responsabilités, les coûts et les risques devraient être clairement définis.

Une contribution publique peut être justifiée pour un événement présentant une réelle utilité populaire, culturelle et économique. Elle doit toutefois être transparente, plafonnée et conditionnée à des objectifs précis, et s'inscrire dans un financement diversifié comprenant notamment sponsoring, partenariats, concessions et recettes propres.

Enfin, le grand feu d'artifice sur la Rade, rendez-vous emblématique et gratuit, doit conserver sa place au cœur de ce projet.

Au vu de ces explications, les auteurs vous remercient, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un accueil favorable au présent texte.